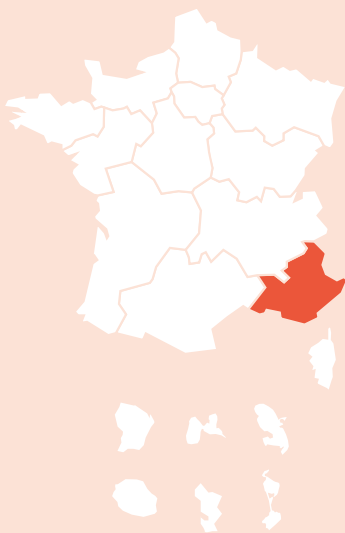


Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rapport d'activité régional 2024

Sur la carte



Établissements adhérents

138

établissements adhérents
au plan de formation à l'Anfh

35

établissements
adhérents au DPCm

Éditorial

Une dynamique régionale en formation portée par les établissements et la délégation qui reste exemplaire en 2024.

2024 nous a permis de fêter les 50 ans de notre association et à ce titre, a réuni tous ceux qui ont fait l'Anfh au fil du temps avec une constante jamais démentie, le dynamisme de la région PACA, tant des instances que je remercie mais aussi des établissements qui ont toujours fait de la formation un levier important des politiques institutionnelles. Cet anniversaire a permis de constater l'immense offre de l'Anfh au profit des agents et des établissements et la modernité des valeurs de l'institution initiées il y a 50 ans.

La mutualisation fonctionne extrêmement bien en région et la proximité est un atout qui permet de faire bénéficier l'ensemble des établissements des prestations. Le paritarisme permet de créer cette offre au service des établissements et des agents, tant dans les parcours professionnels que dans les projets aux institutions pour faire face aux défis du monde de la santé.

2024 reste marquée par un engagement très fort

des établissements et de la délégation au profit des études promotionnelles qui ont pu être renforcées grâce au dispositif « parcours spécifiques » qui permet aux aides-soignants sous certaines conditions d'accéder plus rapidement au diplôme d'IDE.

Les indicateurs d'engagement, que ce soit sur les plans de formation mais aussi sur les crédits mutualisés sont remarquables et la région bénéficie pleinement de la mutualisation nationale. Les cotisations ont encore augmenté de manière significative au vu des mesures salariales et l'effort de formation suit largement cette évolution. Je remercie l'ensemble des acteurs de la formation, tant en établissements qu'en délégation pour le travail accompli et les excellents résultats qui reflètent l'engagement de tous.

—
Frédéric Limouzy
Président Régional

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels de formation

76,6%
de dossiers acceptés (hors BC)

226
CFP* (dossiers classiques)

53
études promotionnelles*

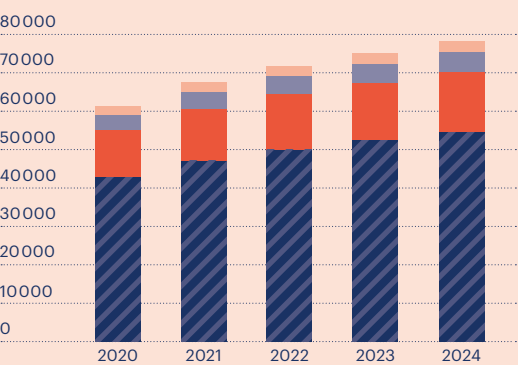
98
VAE*

270
Bilans de compétences*

* Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte
par fonds entre 2020 et 2024 (en K€)



● PLAN ● FMEP ● CFP ● DPCm

En 2024, le total des cotisations* s'élève à 78230 K€ contre 75138 K€ en 2023, soit une augmentation de 4,1%.

* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat

Études promotionnelles tous fonds confondus



1750 études promotionnelles
en cours, dont 601 dossiers accordés en 2024

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2023	Nombre EP 2024	Taux d'évolution 2023/2024
1. DE Infirmier	780	810	3,8%
2. DEAS	297	241	-18,9%
3. Diplôme Cadre de santé	168	170	1,2%
4. DE Infirmier anesthésiste	111	102	-8,1%
5. DE IBODE 2022	61	88	44,3%
6. DE IPA	68	84	23,5%
7. DE PUERICULTRICE	28	22	-21,4%
8. DEAP	24	21	-12,5%
9. CAFERUIS	19	21	10,5%
10. Diplôme Préparateur pharma. hosp.	12	19	58,3%
Autres	250	172	-31,2%
Total	1818	1750	-3,7%

DPC médical

Plus de
5289
départs en formation au
titre de l'agrément DPC médical,
dont :



87,1%
concernant les médecins



11,4%
concernant les
pharmaciens



1,3%
concernant les
chirurgiens-dentistes

Réseaux et proximité

« Une offre de services aux agents et aux établissements renforcée, diversifiée et en proximité »

Une offre mutualisée qui s'enrichit

Le Plan d'actions régional reste un élément fort de l'offre et la délocalisation des formations au plus près des agents est un atout pour faciliter l'accès à la formation. Les thématiques évoluent aussi pour couvrir l'ensemble des compétences des personnels de la FPH et une approche « métiers » s'enrichit d'année en année. L'accès à l'offre e-learning reste un enjeu afin de permettre d'autres types d'apprentissage mais aussi au plus grand nombre de bénéficier des savoirs.

Enfin, le dispositif de VAE collective est déployé et nécessite encore un engagement renforcé pour permettre l'accès à la qualification par ce dispositif.

Des projets régionaux toujours plus développés

L'Anfh PACA se caractérise par une offre « projets » très conséquente qui permet aux établissements et aux agents de faire face aux mutations du système de santé. L'offre couvre le Management qui sera renforcé par des parcours individuels, le développement Durable où le travail réalisé par toutes les équipes de soins dans le cadre de leur engagement sur les soins éco-conçus sera intégré dans une plate-forme ou encore l'IA qui intègre tous les domaines des structures et nécessite une

acculturation mais surtout une stratégie de déploiement de ces systèmes et un accompagnement de tous les métiers. Le projet Tothem est aussi à la disposition des établissements afin de travailler sur le concept de « marque employeur ».

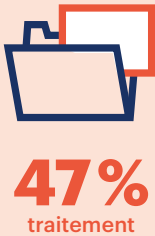
Des partenariats renforcés au profit des agents

La visibilité de l'Anfh est un enjeu du nouveau projet stratégique de l'Anfh voté cette année, qui permet de travailler de concert avec les acteurs du monde de la santé, qu'ils soient institutionnels ou des réseaux « métiers ». Cette action est primordiale pour que chaque agent hospitalier puisse connaître l'offre et les parcours proposés mais aussi pour les établissements étant donné l'apport en compétences mais aussi en budget de ces différents partenaires. Ainsi, le projet AFEST (actions de formation en situation de travail) a permis l'accompagnement d'ASH au diplôme AS. Dans un autre cadre, la journée du 18 octobre a pu être organisée avec l'ARS afin de mettre en lumière les atouts des hospitaliers dans la dimension d'attractivité.

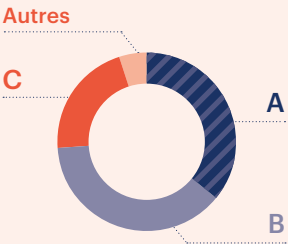
Au travers de ce travail sans cesse renouvelé, l'Anfh PACA essaie de répondre aux besoins des établissements et des agents et déploie au plus près des territoires l'ensemble des prestations afin que tous puissent en bénéficier.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses

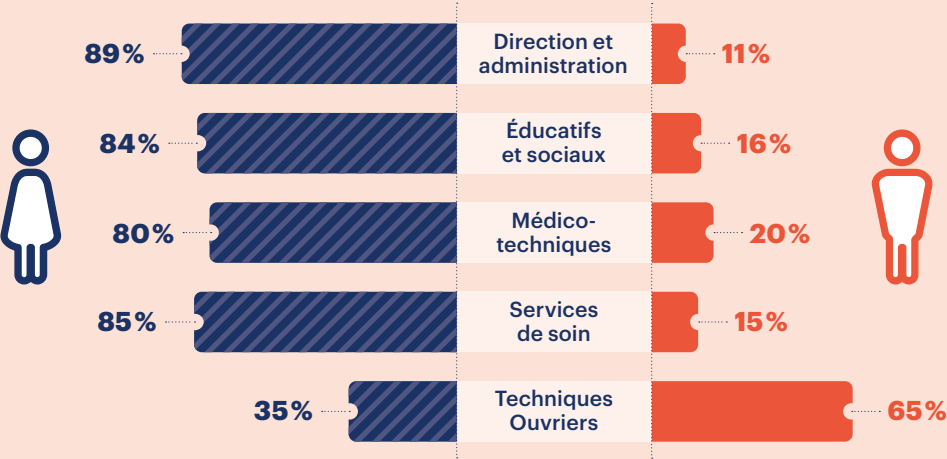


Répartition
des stagiaires
par catégorie de
rémunération,
ayant bénéficié
d'une prise
en charge au
titre du plan de
formation



En 2024, 38%
des agents ayant
bénéficié d'au
moins une action de
formation au titre du
Plan de formation
des établissements
adhérents, sont des
agents de catégorie B.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en
formation en 2024, par genre et par filière



L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2024

Cotisants (FMEP et CFP)



139

établissements
cotisants

71980

agents
(dont AP/HP)



70850

départs en formation au
titre de l'agrément Plan



51,8%

de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



80%

des agents
formés sont
des femmes

Budget régional

5195 K€

0,2% - Dispositifs
individuels (CFP/VAE/BC)

2867 K€

0,5 ou 0,75% - DPC médical

15586 K€

0,6% - Études
promotionnelles

33 K€

4,8% - ESAT

78230 K€

collectés par l'Anfh
Provence-Alpes-Côte d'Azur

54548 K€

2,1% - Plan de formation

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



269

dossiers CFP
(hors BC) pris
en charge et un
taux d'acceptation
de 76,6%

BC



Plus de

218

bilans de
compétences
accordés
(au titre de
l'agrément CFP)

* Nombre de dossiers en cours

L'offre de formation et de services de l'Anfh

Des actions clés en main

En cette année de cinquantenaire 2024, l'Anfh continue d'accompagner les établissements dans les enjeux de fidélisation et d'attractivité, ainsi que les agents dans leurs parcours et leur évolution professionnelle.

L'année 2024 a été marquée au niveau national par la fin du déploiement du projet stratégique 2020/2024 de l'Anfh et par la consolidation d'un certain nombre d'offres proposées par l'Anfh à ses établissements adhérents.

> Une offre globale RH a été proposée qui vient compléter les cartographies régionales des métiers.

> En 2024, quatre nouvelles délégations régionales, AURA, Centre-Val de Loire, Grand-Est et Occitanie, ont lancé leur grande démarche régionale d'actualisation de leurs cartographies PM & PNM. En parallèle, environ **290 établissements ont déposé leur fichier PNM actualisé**, en toute autonomie, à l'occasion de la deuxième campagne d'actualisation

annuelle gratuite de la cartographie des métiers PNM (contre 150 en 2023). Au total, **620 832 agents ont été couverts en 2024**. L'année 2024 a également été marquée par une nette progression du nombre d'utilisateurs de l'outil de datavisualisation « InfoCentre cartographie des métiers ». **Plus de 1300 professionnels** : Directeurs, DRH, RRH, Responsables et Chargés de formation/recrutement/carrière, Contrôleurs de gestion sociale, Analystes de données... disposent désormais d'un accès à l'outil, et peuvent consulter des indicateurs et tableaux de bord dynamiques, sur les effectifs, âges, statuts, métiers/grades...

> L'Anfh a continué à accompagner les établissements dans la conduite de leur démarche GPMC et de l'anticipation des besoins en compétences une priorité et un axe fort de son offre de services pour les établissements. Ainsi en 2024, ce sont plus de **677 000 entretiens professionnels** qui ont été réalisés dans l'outil GE.



> 2 114 établissements équipés de Gesform Évolution

> La poursuite du déploiement des offres thématiques :

- développement durable ;
- offre QVCT mais aussi, égalité professionnelle ;
- secondes parties de carrière et maintien dans l'emploi ;
- la poursuite du déploiement de l'outil de commande en ligne La Formule : **Plus de 2518 modules** à fin 2024 issus de marchés actifs sont ainsi mis à disposition des établissements.

> La mise à disposition d'une plateforme LMS et la poursuite du développement des nouvelles modalités de formation.



Contact — Anfh Provence-Alpes-Côte d'Azur

2 rue Henri Barbusse
CS 20297
13232 Marseille Cedex 1

04 91 17 71 30
provence@anhf.fr
www.anhf.fr/provence-alpes-cote-d-azur